

AUX MORTS DE LA GRANDE GUERRE

CEUX QUI PIEUSEMENT SONT MORTS POUR LA PATRIE
ONT DROIT QUÀ LEUR CERCUEIL LA FOULE VIENNE ET PRIE
ENTRE LES PLUS BEAUX NOMS LEUR NOM EST LE PLUS BEAU
TOUTE GLOIRE AUPRÈS D'EUZ PASSE ET TOMBE EPHEMÈRE
ET COMME LA MÈRE
LA VOIX D'UN PEUPLE ENTIER LES BERCE EN LEUR TOMBEAU



A LA MEMOIRE
DE
Sergeant Sévère Gilbert Henri
Sergent au 16^e Régiment d'Infanterie.
MORT POUR LA FRANCE
le 24 Octobre 1914.

HOMMAGE DE LA NATION

(Loi du 27 Avril 1916)

Le Président de la République :

Prinsep

COMPOSÉ ET GRAVÉ PAR CH. COPPIER

LA PATRIE RECONNNAISSANTE

Imprimé chez Goupil & Cie